



ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DE LORRAINE

Commission Territoriale d'Education et d'Activités Cynophiles

Manom le 1<sup>er</sup> mars 2017

Madame, Monsieur le Président

La Commission Territoriale d'Education et d'Activités Cynophiles a le plaisir d'inviter vos adhérents au Championnat de Lorraine d'Agility co-organisé au **Club Canin de Creutzwald, le dimanche 16 avril 2017** (rue du Vercors 57150 Creutzwald, coordonnées GPS 49.193494 6.692371)

Les manches (1 Agility et 1 Jumping) seront jugées par **Jacky BLANC** qui assurera le contrôle de la sélection.

La remise des dossards aura lieu à partir de 8h00 et les épreuves débuteront à 9h00.

Conditions de participation à la coupe de Lorraine

2<sup>ème</sup> degré : 3 qualificatifs Excellent ou Très Bon obtenus avec 3 juges différents.

3<sup>ème</sup> degré : 3 qualificatifs Excellent ou Très Bon sous 3 juges différents.

Les équipes maître/chien qui ont obtenu leur première licence en 3e degré depuis le dernier championnat territorial peuvent présenter au plus 2 qualificatifs Agility 2 acquis avant l'obtention de cette licence.

Conditions de participation au championnat de Lorraine

2<sup>ème</sup> degré : 5 qualificatifs Excellent avec au moins 3 juges différents.

3<sup>ème</sup> degré : 5 qualificatifs Excellent sous 3 juges différents

Les équipes maître/chien qui ont obtenu leur première licence en 3e degré depuis le dernier championnat régional peuvent présenter au plus 3 qualificatifs Agility 2 acquis avant l'obtention de cette licence.

Le titre de **Vainqueur de la Coupe de Lorraine d'Agility** est décerné à l'équipe ayant le meilleur résultat au cumul des 2 manches de cette journée de chaque catégorie en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degré.

Le titre de **Champion de Lorraine d'Agility** est décerné à l'équipe ayant le meilleur résultat au cumul des 2 manches de cette journée et des 5 qualificatifs de chaque catégorie en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degré.

## Conditions de sélection pour la finale

Pour être sélectionnable au Championnat de France :

- il faut avoir participé au championnat territorial
- il faut avoir été classé sur au moins une des 2 épreuves du championnat territorial.

Seront sélectionnés dans l'ordre du classement les concurrents qui souhaitent participer à la finale dans la limite du nombre de sélectionnables.

L'acceptation de la sélection s'effectue le jour du championnat territorial, aucune modification ultérieure ne sera acceptée pour quelle que raison que ce soit.

Lorsque le quota d'une catégorie pour un niveau donné n'est pas atteint, le complément des places est reportable sur l'autre niveau.

### **Le nombre de sélectionnables est fixé à :**

**13 licenciés en 2è Degré soit      4A    3B    5C    1D**

**11 licenciés en 3è Degré soit      4A    2B    5C**

Les pré-inscriptions se font en ligne sur le site du calendrier de Lorraine  
<http://sportscanins.fr/calendrier/calendrier.php?codeRegionale=0>

**Les justificatifs sont à envoyer par mail à [ctr\\_lorraine@orange.fr](mailto:ctr_lorraine@orange.fr) .**

Les personnes n'ayant pas les qualificatifs nécessaires pour s'inscrire soit au championnat soit à la coupe mais qui souhaitent le faire doivent se préinscrire avant le 05 avril 2017, elles seront inscrites en liste d'attente. La fourniture des qualificatifs permettra de les inscrire définitivement.

Le montant de l'engagement est de 13€ par chien, il sera payable par Carte Bancaire, virement ou chèque à l'ordre de Canine Lorraine-CREAC (Inscription gratuite pour les Jeunes Conducteurs) suivant les indications données sur le site d'inscription.

**Les pré-inscriptions seront closes le 05 avril 2017, aucune inscription ne sera prise après cette date. Les modifications ou ajouts de qualificatifs qui devront être transmis par mail et seront acceptés jusqu'au 14 avril 2017.**

Cordialement



Jean-Denis Devins